



SAS IFOR

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

www.ifec.fr

Mesures sociales de la Loi en faveur du pouvoir d'achat (PLFR) : Rachat des JRTT et autres mesures

PUBLIC

Collaborateurs ; Experts-comptables ; Responsables du social

DUREE

0,5 jour(s) - 2 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

Aucun

OBJECTIFS FORMATION

Maîtriser l'actualité des principales mesures sociales prévues dans le Projet de Loi de finance rectificative (PLFR)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les modalités de rachats des JRTT
- Appréhender les autres mesures de défiscalisation (heures supplémentaires, carburant, transport...)

CONTENU PEDAGOGIQUE

Rachats des JRTT :

- Modalités
- Avantage fiscal et social

Autres mesures :

- Défiscalisation des heures supplémentaires,
- Aide défiscalisée pour couvrir les frais de carburant....
- Prime transport et forfait de mobilité durable
- Améliorations conditionnelles du régime fiscal et social des primes de partage de la valeur versées entre le 1 août 2022 et le 31 décembre 2023

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

- Diaporama
- Présentation et traitement pratique des dispositions abordées
- Echanges avec les participants

Modalités de la classe virtuelle

- Assistance technique et pédagogique : L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.
- Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.
- Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.
- La classe virtuelle, animée par 1 formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.
- Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités
- interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.
- Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

.QUIZ

Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 10 H -12 H

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

Henri CATARINA

Consultant en paie et en social et Maître de conférences en gestion à l'Université Montpellier I où il a créé le Master Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 129 €

Adhérent IFEC + CJEC : 99 €

Adhérent IFEC + ANECS : 99 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 99 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < Sans :
99 €

Non Adhérent IFEC : 149 €